



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2024/07

OBJET : VOTE DU COMPTE AMINISTRATIF 2023 - Budget principal.

Date de convocation

14/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 06
VOTANTS : 05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : *MM. NICOMETTE Michel, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, SALLEZ Sébastien*
Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : *MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine, BEAUJOIN Sébastien.*
Mmes DENIS Laura, GUIHOT Sandy.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Emmanuel NICOMETTE a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire s'est retiré au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Vu le compte de gestion visé le 19 avril 2024 et transmis par le Trésorier de Vitry-le-François,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent, effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2024/07

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - Budget principal.

.../...

Compte administratif (commune)		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	147 986,88 €	207 531,91 €	+ 59 545,03 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		39 266,70 €	+ 39 266,70 €
	Excédent ou déficit global			+ 98 811,73 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	71 876,51 €	11 662,14 €	- 60 214,37 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	4 103,74 €		4 103,74 €
	solde d'exécution positif ou négatif			- 64 318,11 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement			
Résultats cumulés)		223 967,13 €	258 460,75 €	+ 34 493,62 €

- De constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 19/04/2024

Le Président de séance,

Thierry HARLE-JACQUET



Le secrétaire de séance,

Emmanuel NICOMETTE

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 21/05/2024
Publié le
ID : 051-215102716-20240419-DEL2024_07-DE